

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 57 Présents à la séance : 44
DATE DE LA CONVOCATION	11/03/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	25/03/2019

OBJET :

**Structure d'accompagnement à l'émergence de jeunes entreprises innovantes -
Désignation des représentants au Comité de Pilotage**

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , Mme Marie-José ALLEMAND , Mme Laurence ALLIX , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Catherine ASSO , M. Serge AYACHE , M. Fernand BARD , M. Michel BERAUD , M. Philippe BIAIS , M. Daniel BOREL , Mme Martine BOUCHARDY , M. Claude BOUTRON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Rémi COSTORIER , M. Jean-Pierre COYRET , M. François DAROUX , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Roger DIDIER , Mme Françoise DUSSERRE , M. Denis DUGELAY , M. Claude FACHE , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Daniel GALLAND , Mme Raymonde EYNAUD , M. Christian HUBAUD , Mme Annie LEDIEU , Mme Rolande LESBROS , Mme Christelle MAEHLER , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , M. Claude NEBON , M. Rémy ODDOU-STEFANINI , Mme Monique PARA-AUBERT , Mme Monique PARA , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , M. Stéphane ROUX , M. Jean-Pierre TILLY , M. François ZAMPA , Mme Carole LAMBOGLIA , M Bernard LONG , M Thierry PLETAN
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Marie-Christine LAZARO procuration à M. Fernand BARD, M. Roger GRIMAUD procuration à M Bernard LONG, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Sylvie LABBE procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à M. Philippe BIAIS, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Sarah PHILIP procuration à M. François DAROUX

Absent(s) :

Mme Elsa FERRERO, M. Mickaël GUITTARD, M. Michel GAY-PARA, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Maurice MARCHETTI, Mme Martine PAUL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Daniel GALLAND, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibérations du 22 juin 2017 et du 21 septembre 2017, le Conseil Communautaire a approuvé le projet consistant à soutenir le développement de jeunes entreprises innovantes en centre-ville par la création d'une structure regroupant un espace de co-working et un incubateur dénommé GAAAP, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes.

Afin d'assurer la gouvernance de l'opération, un comité de pilotage composé paritairement de 3 élus de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, a été créé. La délibération du 21 septembre 2017 a désigné les trois représentants de la Communauté d'agglomération, Mme Catherine ASSO, M. Philippe BIAIS et M. Albert GAYDON.

Suite à la démission de M. Albert GAYDON, il convient de procéder à son remplacement au sein du comité de pilotage.

Décision :

Il est proposé, sur l'avis favorable de la Commission Développement Economique, Finances et Ressources Humaines, réunie le 7 mars 2019 :

- **Article Unique** : de désigner un nouveau représentant de la Communauté d'agglomération au comité de pilotage, en remplacement de M. Albert GAYDON.

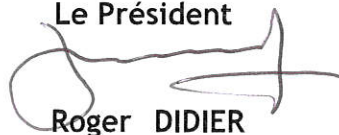
M. Jean-Michel ARNAUD propose sa candidature.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 51

Les trois représentants de la Communauté d'Agglomération au Comité de Pilotage sont donc les suivants : Mme ASSO, M. BIAIS, M. ARNAUD.

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 25 MARS 2019

Affiché ou publié le : 25 MARS 2019